

Travail et transitionS

Siège : 4 rue des Arpentis - 91 430 Vauhalan
Secrétariat : 1 rue de l'Avenir - 31 800 Saint-Gaudens
N°OF : 119 109 027 91



0782887479

contact@travail-transitions.fr

Programme de formation

Date de génération : 22/10/2024

Renforcer ses compétences d'animation de groupes réflexifs au service du développement de la coopération intra et inter structures

But de la formation

Renforcer les compétences des personnes animant régulièrement des groupes réflexifs.

Compétences visées

1. Comprendre les spécificités de l'engagement subjectif dans les activités servicielles
2. Repérer les défenses individuelles, collectives et les règles de métier au travers des récits des participants des groupes réflexifs
3. Soutenir la construction d'une communauté de pensée et d'action en s'appuyant sur les groupes réflexifs.

Pré-requis

Avoir suivi la formation « Animer des groupes de pairs pour développer la coopération dans une organisation réflexive. » et animer régulièrement des groupes réflexifs.

Liste des référents

Référent administratif : contact@travail-transitions.fr

Référent pédagogique : Se référer au site web

Référent handicap : contact@travail-transitions.fr

Type de public

Animateurs réguliers de groupes réflexifs

Équipements nécessaires

Formation mixte. présentielle pour les deux premières journées et à distance ensuite.

Moyens pédagogiques

Apports de connaissance

Cas d'études

Retours d'expériences

Echanges entre participants

Documents remis en fin de formation

Supports de formation

Travail et transitionS

Siège : 4 rue des Arpentis - 91 430 Vauhalan
Secrétariat : 1 rue de l'Avenir - 31 800 Saint-Gaudens
N°OF : 119 109 027 91



0782887479

contact@travail-transitions.fr

Méthodes pédagogiques

Méthode Transmissive
Méthode Interrogative
Méthode Expérientielle

Durée

31.5 heures (5 jours).

Programme

-Subjectivité / Santé / Travail . Quels liens ?

- L'engagement subjectif dans le travail au coeur de la performance des activités servicielles. comment soutenir cet engagement durablement?

- Défenses individuelles et collectives dans le travail . Quel contenu ? Quel repérage ? Comment les aborder dans les espaces réflexifs ?

- Défenses et règles de métiers. Quel écart ? quel repérage?

- Activités servicielles : de nouvelles questions de management. Quel usage des groupes réflexifs pour soutenir le travail des managers?

- Le développement de la coopération intra et inter structures .Quelles conditions ? Que peut-on attendre des groupes réflexifs?

Accessible aux personnes en situation d'handicap : oui